

# LETTRE D'INFORMATION

**Chers élus, Chers partenaires,**



**Le mot du président Franck Bonnard**

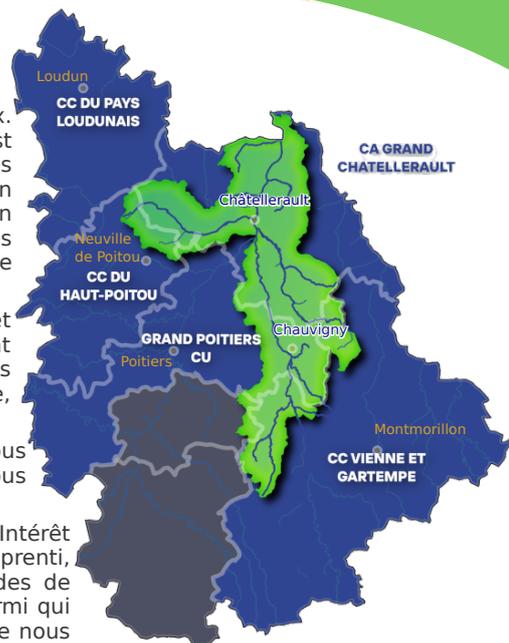
*Président du Syndicat Mixte Vienne et Affluents (SMVA) et du Comité de Pilotage du Contrat Territorial Vienne Aval*

La période estivale a de nouveau été propice à de nombreux travaux. Excepté notre première incursion dans le bassin de l'Envigne qui est reportée à l'année prochaine, notre équipe a réussi à mener l'ensemble des projets prévus pour cette année : sur la Dive de Morthemmer, l'Ozon, l'Ozon de Chenevelles et le St Bonifet. Toutes ces actions ont été réalisées en interne et font suite à des travaux déjà entrepris les années passées sur les mêmes masses d'eau. Cette continuité apporte une cohérence et une efficacité indispensables à nos réalisations.

Les aménagements effectués par le SMVA sont essentiels pour la qualité et la quantité de l'eau sur les différents sites restaurés. Retrouver un bon état de ces milieux est une nécessité, une urgence...vitale. Cependant, les contraintes financières de nos différents partenaires ne vont, je l'espère, pas restreindre la dynamique entreprise lors de ces dernières années.

Pour mieux connaître notre syndicat et l'intérêt de nos actions, je vous suggère de visiter notre site et suivre notre page Facebook sur lesquels vous pourrez suivre nos travaux grâce à différentes photos et vidéos.

Enfin, la bonne nouvelle est la validation par la DDT de la Déclaration d'Intérêt Général sur l'Envigne. Un grand merci à Gaëlle technicienne et Quentin, apprenti, qui grâce à leur coopération ont permis d'effectuer les différentes études de terrain et la rédaction du document en régie. Un important travail de fourni qui permettra au syndicat d'être présent sur le bassin dès 2025 où je sais que nous sommes très attendus par de nombreux élus.



Poursuite des études 2023  
**104 000€**

Animation / sensibilisation  
**7 journées**

Arrachage de la jussie  
**39 000€**  
127 m<sup>3</sup>

Travaux milieux aquatiques  
**163 000€**  
4 projets



**Pour une meilleure gestion de l'eau, restaurons la Vienne et ses affluents + de quantité, + de qualité, + de biodiversité**

**Poursuite des études**

- 1 Availles en Châtelleraut : Restauration zone humide
- 2 Valdivienne : Continuité écologique
- 3 Antran : Continuité écologique

**Travaux milieux  
aquatiques**

1 Restauration de l'Ozon de Chenevelles à Archigny et Chenevelles sur **869** mètres avec clôture et abreuvoirs pour **46 K€**



2 Restauration de la Dive de Morthemer à Lhommaizé et Valdivienne sur **1180** mètres pour **54 K€**



3 Restauration de l'Ozon à Bonneuil-Matours sur **990** mètres pour **40K€**



4 Restauration du Saint Bonifet à La Puye sur **660** mètres pour **23 K€**



CC DU PAYS LOUDUNAIS

CC DU HAUT-POITOU

GRAND POITIERS CU

CA GRAND CHATELLERAULT



- Cours d'eau**
- La Vienne
  - Cours d'eau principaux
  - Réseau hydrographique non exhaustif
  - Limites intercommunales
- CA Grand Châtelleraut
  - Grand Poitiers CU
  - CC Vienne et Gartempe
  - CC du Haut-Poitou
  - CC du Pays Loudunais

0 5 10 km

Sources :  
© SMVA  
IGN - BD TOPO®  
© Agence de L'Eau Loire Bretagne

Réalisation :  
© JCGRAPHY

1 23 avril : UFOSTREET à Chauvigny

2 14 et 21 mai : école d'Archigny

3 29 mai : MFR de Chauvigny

4 2 juin : Fête de la pêche à Saint Gervais Les Trois Clochers

5 27 et 28 juin : fête de l'eau de Bonneuil-Matours (école et grand public)

6 14 septembre : fête du Petit Etang de La Puye (grand public)

7 2 octobre : visite des travaux du Petit Etang de La Puye aux agents et élus du Conseil Départemental de la Vienne (visite technique)

**Arrachage de la jussie**



Sur le bassin de l'Envine, l'année 2024 a été marquée par la rédaction et le dépôt de la Déclaration d'Intérêt Général (DIG). Il s'agit d'un dossier réglementaire déposé auprès des services de l'Etat afin d'autoriser le syndicat à agir sur des propriétés privées en utilisant des fonds publics. Ce document reprend l'état de la masse d'eau et planifie l'ensemble des travaux et aménagements envisagés sur les milieux aquatiques pour les 8 années à venir.

L'élaboration a d'abord été basée sur l'étude de diagnostic réalisée par un bureau d'études en 2021-2023. Elle a par la suite été grandement complétée par la connaissance du territoire et les prospections terrains réalisées en interne via le recrutement de Quentin MARTEAU en tant qu'apprenti. Son travail a été de reprendre les éléments du bureau d'études, de les analyser et de les valider ou non. Par la suite, avec l'aide du technicien référent sur le bassin, les actions à mettre en œuvre pour atteindre le bon état de la masse d'eau ont été déterminées puis hiérarchisées dans le temps et l'espace.

La réalisation en interne de cette démarche a permis au SMVA d'économiser de l'argent public mais aussi d'avoir une meilleure connaissance de son territoire. Ainsi, les premiers travaux sur le bassin verront le jour à partir de 2025 mais l'animation est quant à elle déjà en place.



Photo - Soñj audiovisuel

## Dernières infos



Mise à jour du site internet : <https://www.smva86.fr/>



La page YouTube se développe : [www.youtube.com/@SyndicatMixteVienneetAffluents](https://www.youtube.com/@SyndicatMixteVienneetAffluents)



## Vous avez des projets d'aménagement? Contactez-nous!

Le SMVA cherche des projets de création ou de restauration de mares.



Avant



Après



Le SMVA cherche des projets de plantation de haies

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

